



**Finances – Economie – Emploi – Formation
et Chambres consulaires**

OBJET : Actualisation tarifaire piscine de Derval – Contrat DSP Prestalis

EXPOSE

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire », la communauté de communes a en charge la gestion de trois équipements aquatiques sur le territoire.

Par délibération en date du 17 décembre 2020, il a été décidé de renouveler le principe de la délégation de service public pour assurer la gestion de l'espace aquatique de Derval. Par délibération du 7 octobre 2021, le conseil communautaire a approuvé le choix du candidat Prestalis comme délégataire lui confiant ainsi la gestion de l'espace aquatique de Derval et l'exploitation des équipements délégués pour une durée de cinq années à compter du 1er janvier 2022

Les articles 18 à 24 de la convention de délégation traitent les aspects financiers du contrat. L'article 19 en particulier prévoit l'actualisation annuelle de la tarification des services offerts aux usagers : « Les tarifs sont indexés chaque année au 1er septembre et pour la première fois au 1er septembre 2022. L'indexation se fait sur la base des indices connus au 1er juin et la nouvelle tarification est transmise à la communauté de communes pour une validation par le Conseil communautaire".

La formule de révision qui s'applique prend en compte l'évolution des tarifs de l'eau, de l'électricité, du réseau de chaleur, des salaires et frais et services divers, tous en forte augmentation.

En application de ce dispositif contractuel, Prestalis présente une nouvelle grille tarifaire (en annexe) qui s'appliquera à compter de septembre 2022.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances – Economie – Emploi – Formation et Chambres consulaires » réunie le 20 septembre dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- d'approuver la nouvelle grille tarifaire proposée par le délégataire exploitant l'espace aquatique de Derval,

- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à la majorité
2 abstentions (M. Bernard GAUDIN –
M. Jean-Yves GICQUEL)

Fait et délibéré à Châteaubriant,

Le 29 septembre 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220930-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2022

Publication le : 30-09-2022

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAUT

Espace aquatique Derval

GRILLE TARIFAIRE		Tarifs appliqués 2022 € TTC	Propositions tarifs 2022 / 2023
ESPACE AQUATIQUE ET ESPACE DE REMISE EN FORME		conditions	
Adulte	valable le jour de la vente	4,80 €	5,40 €
Tarif réduit (-18 ans)	valable le jour de la vente - tarif unique pour un enfant de moins de 18 ans	3,80 €	4,20 €
Enfant -3 ans	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente	- €	- €
Carte 10 entrées	valable 12 mois de date à date le jour de la vente - tarif valable à partir de 18 ans	43,20 €	48,20 €
Carte 10 entrées tarif réduit	valable 12 mois de date à date le jour de la vente - tarif pour un enfant de moins de 18 ans/ PMR/ demandeur d'emploi	34,20 €	38,20 €
Carte famille	valable 1 an pour 2 adultes et 3 enfants	12,50 €	14,00 €
Entrée adulte famille	18 ans et plus	2,80 €	3,10 €
Entrée enfant famille	moins de 18 ans	2,00 €	2,30 €
GROUPES/LOCATION (centre aéré, CE)			
CLSH / ALSH CCSD	tarif par personne - valable pour un enfant	3,00 €	3,40 €
CLSH / ALSH ext	tarif par personne - valable pour un enfant	3,00 €	3,40 €
CE (carnet de 50 entrées)	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente. Ticket utilisable seulement pour les adhérent du CE acheteur, tamponné	196,80 €	220,00 €
CE (carnet de 50 entrées) espace forme-aquatique	valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente. Ticket utilisable seulement pour les adhérent du CE acheteur, tamponné	492,00 €	549,00 €
ACTIVITES			
1 entrée espace forme +espace aquatique	valable le jour de la vente	12,00 €	13,40 €
10 entrées espace forme +espace aquatique	valable 12 mois de date à date le jour de la vente - tarif valable à partir de 16 ans	108,00 €	121,00 €
ACTIVITES			
Bébés nageurs, jardin aquatique, aquafitness, aquabiking			- €
Séance unitaire	valable le jour de la vente	11,00 €	12,30 €
10 activités	valable 3 mois de date à date à compter du début du trimestre	91,00 €	102,00 €
30 activités	valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	224,00 €	250,00 €
Forme et mieux être			
10 activités		199,00 €	222,00 €
Natation			
Stage vacances une semaine cinq séances	valable sur la durée du stage - Stage nominatif sur inscription préalable	51,00 €	57,00 €
cours annuel	1 cours * 32 semaines	224,00 €	250,00 €
cours annuel, 2eme personne de la famille	1 cours * 32 semaines	189,00 €	211,00 €
ABONNEMENTS / CARTES			
BRONZE mensuel - accès illimité à l'espace aquatique	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	17,90 €	20,00 €
SILVER mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	27,90 €	31,20 €
GOLD mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être + Aquagym à volonté selon disponibilité 1 séance par semaine	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif	37,90 €	42,30 €
PLATINIUM mensuel - accès illimité à l'espace aquatique + Espace Bien-être + Activités Aquafitness à volonté selon disponibilité + 2 cours par semaine Aquabike ou Circo	engagement de 4 mois minimum date à date, à tacite reconduction - Pass nominatif pour les enfants de 3-16 ans	47,90 €	53,50 €
KIDS accès illimité à l'espace aquatique		14,90 €	16,70 €
UTILISATEURS INSTITUTIONNELS			
Scolaires primaire CCCD	par séance et par classe	76,60 €	85,50 €
Scolaires secondaires CCCD	par séance et par classe	66,50 €	74,50 €
Scolaires primaire hors CCCD	par séance et par classe	85,00 €	95,00 €
Scolaires secondaires hors CCCD	par séance et par classe	75,00 €	83,50 €
CLUBS / ASSOCIATION			
Association ligne d'eau à l'heure	par ligne d'eau et par heure	21,00 €	23,50 €
Association bassin sportif à l'heure		95,00 €	106,00 €
Association mise à disposition enseignant/h		36,00 €	40,50 €
ACTES / PRESTATION SPECIFIQUE			
Anniversaire (par enfant)	044-200072726-20220930-20-DE	8,80 €	9,90 €
soirées "Aqua event"	Acte certifié exécutoire	10,90 €	12,50 €
Pack séminaire/ événements privés (demi journée)	Réception par le Préfet : 30-09-2022 Publication le : 30-09-2022	1 299,00 €	1 450,00 €
Location centre aquatique 1 journée	sur demande et sur certaines conditions	1 550,00 €	1 730,00 €
Location centre aquatique demi journée	Sur demande et sur certaines conditions	820,00 €	915,00 €
AUTRES RECETTES ET DIVERS			
Carte perdue		5,00 €	5,40 €



Le Président,
Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU			X		
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT			X	P	M. Dominique DAVID
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	M. Sébastien CROSSOUARD			X	P	M. Sylvain HAMON
	Mme Béatrice PIERRISNARD					
JANS	M. Sylvain HAMON	X				
	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
JUGNE DES MOUTIERS	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN			X	P	Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET
	M. Jean-Yves GICQUEL			X	P	M. Bernard GAUDIN
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO			X	P	M. François-Xavier LE HECHO
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET			X	P	M. Alain RABU
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE			X	P	M. Jean-Claude DESGUES
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

M. Guy DELAUNAY a quitté la séance à 19 h 44 au moment de la lecture de la délibération n°93 relative à la présentation du rapport d'activités du syndicat du bassin du Semnon - Année 2021

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20220930-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-09-2022

Publication le : 30-09-2022



Le Président,

Alain HUNAUULT